

Hiro'a

JOURNAL
D'INFORMATIONS
CULTURELLES

_ DOSSIER :

FIFO 2024 :

*Une nouvelle décennie s'ouvre...
avec le plein de réalisations océaniques !*

_ LA CULTURE BOUGE :

*2024 : UN GRAND CRU POUR LES GALAS DU TE FARE UPA RAU
NUIT DE LA LECTURE : ATELIERS ET SPECTACLE GRATUITS
PROGRAMME OSPAPIK : LES DÉCHETS INSPIRENT LE CMA*

_ L'ŒUVRE DU MOIS :

LES MASQUES DES HABITANTS DU DÉTROIT DE TORRÈS SE DÉCOUVRENT AU MUSÉE

_ TRÉSOR DE POLYNÉSIE :

BORA BORA SE RACONTE À TRAVERS SES LÉGENDES

_ ACTU :

DÉCÈS DE JOHN MAIRAI, PASSEUR D'HISTOIRES

JANVIER 2024

NUMÉRO 193

MENSUEL GRATUIT



OFFRES SPÉCIALES MATAHITI 'ĀPI



SÉJOURS À TARIFS RÉDUITS ✈️ + 🚗 + 🏠

Réservez du 08 janvier au 31 janvier 2024 pour
des séjours du 15 janvier au 30 avril 2024

Offre soumise à conditions

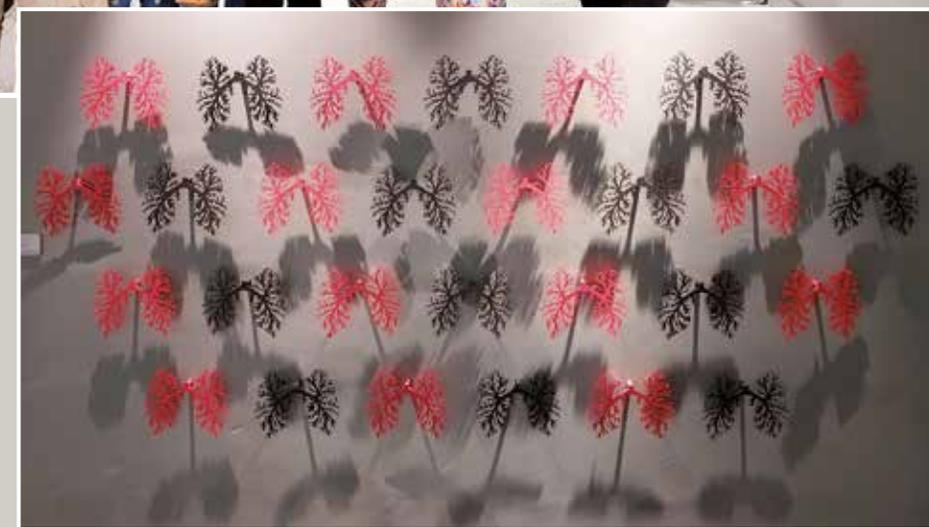
40 86 43 43 - www.sejoursdanslesiles.pf



La photo du mois

Enseignants et élèves du CMA au Carrousel du Louvre

« Les élèves Alain Tapi, Tiffany Vahinetua, Manea Mace, Mihinoa Teheiura, les enseignants Tokai Devatine, Hihirau Vaitoare et le directeur du Centre des métiers d'art, Viri Taimana, exposent TO'A au Carrousel du Louvre. Cette petite équipe du CMA était sur place début décembre pour installer plus d'une cinquantaine d'œuvres (sculptures, gravures, estampes, peintures) réalisées par des artistes de Polynésie française, interrogeant le rapport à l'environnement corallien dans le contexte du changement climatique. L'exposition réalisée en partenariat avec le Lycée Samuel Raapoto, l'Institut des récifs coralliens du Pacifique et le Labex Corail est visible jusqu'au 11 janvier à Paris. »



PRÉSENTATION DES INSTITUTIONS

4

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES



DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE - TE PAPA HIRO'A 'E FAUFA'A TUMU (DCP)

La Direction de la culture et du patrimoine remplace en octobre 2018 le Service de la Culture et du Patrimoine créé en novembre 2000. Sa mission relève d'une compétence générale réglementaire et de contrôle en matière culturelle, de propriété littéraire et artistique, de protection, conservation et valorisation du patrimoine culturel de la Polynésie française, y compris des langues polynésiennes et de soutien de ses acteurs.
Tél. : (689) 40 507 177 - Fax : (689) 40 420 128 - Mail : direction@culture.gov.pf - www.culture-patrimoine.pf

SERVICE DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL - PU OHIPA RIMA'I (ART)

Le Service* de l'Artisanat Traditionnel de la Polynésie française, créé en 1984, a pour mission d'établir la réglementation en matière d'artisanat, de conseiller et d'assister les artisans, d'encadrer et de promouvoir des manifestations à vocation artisanale. Il est chargé de la programmation du développement de l'artisanat, de la prospection des besoins et des marchés, ainsi que de la coordination des moyens de fonctionnement de tout organisme à caractère artisanal ou de formation à l'artisanat.
Tél. : (689) 40 545 400 - Fax. : (689) 40 532 321 - Mail : secretariat@artisanat.gov.pf - www.artisanat.pf



MAISON DE LA CULTURE - TE FARE TAUHITI NUI (TFTN)

Te Fare Tauhiti Nui - Maison de la Culture » (TFTN) est un établissement public administratif à caractère culturel créé par la délibération n° 80-126 du 23 septembre 1980 de la commission permanente de l'Assemblée Territoriale de la Polynésie française et modifiée par la délibération n° 98-24 APF du 9 avril 1998. Les principales missions de l'établissement sont :

- de concourir à l'animation et à la diffusion de la culture en Polynésie française ;
- d'encourager et de valoriser la production des activités et des œuvres culturelles et artistiques sous toutes ses formes ;
- d'assurer l'organisation et la promotion de manifestations populaires ;



- de promouvoir la culture *mā'ohi*, y compris sur les plans national et international ;
- d'organiser toute manifestation à caractère culturel ou artistique, toute fête populaire, spectacle, rencontre, colloque, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Polynésie française ou y participer ;
- de susciter les initiatives privées ou publiques, individuelles ou collectives, les soutenir par des moyens appropriés et faciliter, le cas échéant, la mise en place des structures adaptées ;
- d'assurer toute activité concourant au développement des connaissances culturelles.

Tél. : +689 40 544 544 - www.maisondelaculture.pf/horaires-et-contacts/ - Facebook : Maison de la Culture de Tahiti

TE FARE IAMANAH - MUSÉE DE TAHITI ET DES ÎLES (MTI)

Le Musée voit le jour en 1974 et devient un EPA* en novembre 2000. Ses missions sont de recueillir, conserver, restaurer des collections liées à l'Océanie, plus particulièrement à la Polynésie, et de les présenter au public. Chargé de la valorisation, de l'étude et de la diffusion de ce patrimoine, le Musée a acquis un rôle d'expertise dans la préservation des biens culturels matériels et mobiliers.
Tél. : (689) 40 548 435 - Fax : (689) 40 584 300 - Mail : info@museetahiti.pf - www.museetahiti.pf



CONSERVATOIRE ARTISTIQUE DE POLYNÉSIE FRANÇAISE - TE FARE UPA RAU (CAFP)

Créé en 1978, le Conservatoire est un EPA* reconnu depuis février 1980 en qualité d'École Nationale de Musique. Les diplômés qu'il délivre ont donc une reconnaissance nationale. Ses missions sont l'enseignement théorique et pratique de la musique, de la danse, du chant et des arts plastiques, la promotion et la conservation de la culture artistique. Il a également pour vocation de conserver le patrimoine musical polynésien.
Tél. : (689) 40 501 414 - Fax : (689) 40 437 129 - Mail : conservatoire@conservatoire.pf - www.conservatoire.pf



CENTRE DES MÉTIERS D'ART - PU HA'API'IRA'A TORO'A RIMA'I (CMA)

Le Centre des Métiers d'Art est un établissement public administratif, créé en février 1980. Il a pour vocation de préserver les spécificités artistiques inhérentes à la tradition et au patrimoine polynésien, mais aussi d'œuvrer à leur continuité à travers les pratiques contemporaines. Les élèves peuvent suivre un cursus en trois années, lors duquel ils sont formés à différentes pratiques artistiques (sculpture, gravure, etc.), mais également à des cours théoriques (langue et civilisation polynésiennes). Le CMA délivre un titre qui lui est propre, le Certificat de Formation aux Métiers d'Art de Polynésie.
Tél. : (689) 40 437 051 - Fax (689) 40 430 306 - Mail : secretariat.cma@mail.pf - www.cma.pf



SERVICE DU PATRIMOINE ARCHIVISTIQUE AUDIOVISUEL - TE PIHA FAUFA'A TUPUNA (SPAA)

Le Service du Patrimoine Archivistique Audiovisuel a été créé en 1962 sous les traits du Patrimoine Archivistique Audiovisuel. Sa mission première de conservation et de mise à disposition des archives administratives a rapidement été étendue au patrimoine archivistique dans son ensemble. En 2011, la fusion du Service Territorial des Archives, du Service de la communication et de la documentation et de l'Institut de la communication audiovisuelle a doté le service d'une compétence générale d'organisation, d'intervention et de proposition en matière d'archivage et de patrimoine audiovisuel.
Tél. : (689) 40 419 601 - Fax : (689) 40 419 604 - Mail : service.archives@archives.gov.pf - www.archives.pf



PETIT LEXIQUE

* SERVICE PUBLIC : un service public est une activité ou une mission d'intérêt général. Ses activités sont soumises à un régime juridique spécifique et il est directement relié à son ministère de tutelle.

* EPA : Les établissements publics administratifs (EPA) sont des organisations soumis aux règles de droit public, qui disposent d'une autonomie administrative et financière, et qui exercent une mission d'intérêt général dans tous les domaines autres que le commerce et l'industrie : la culture, la santé, l'enseignement, etc.

SOMMAIRE

6-7 DIX QUESTIONS À

Magali Constant, responsable adjointe du département des archives publiques et privées, chargée de la conservation préventive et curative des archives

8-11 LA CULTURE BOUGE

*2024 : un grand cru pour les galas du Te Fare Upa Rau
Nuit de la lecture : ateliers et spectacle gratuits
Programme Ospapik : les déchets inspirent le CMA*

12-18 DOSSIER

*FIFO 2024 : Une nouvelle décennie s'ouvre...
avec le plein de réalisations océaniques !*

19 L'ŒUVRE DU MOIS

Les masques des habitants du détroit de Torrès se découvrent au Musée

20-21 TRÉSOR DE POLYNÉSIE

Bora Bora se raconte à travers ses légendes

22-25 LE SAVIEZ-VOUS ?

*Assises de l'archéologie : quel avenir pour ce secteur ?
Révision du plan de gestion de Taputapuātea
Promouvoir l'authenticité avec Fenua original*

26-29 POUR VOUS SERVIR

*Toute la carte ethno archéologique de la Polynésie en un clic
Artisanat traditionnel : des aides pour développer le secteur*

30-31 PROGRAMME

32 ACTU

Décès de John MAIRAI, passeur d'histoires

33-34 RETOUR SUR

L'artisanat à l'honneur

HIRO'A

Journal d'informations culturelles mensuel gratuit
tiré à 2 000 exemplaires

Partenaires de production et directeurs de publication :

Musée de Tahiti et des îles, Direction de la Culture et du Patrimoine, Conservatoire Artistique de Polynésie française, Maison de la Culture - Te Fare Tauhiti Nui, Centre des Métiers d'Art, Service de l'Artisanat Traditionnel, Service du Patrimoine Archivistique et Audiovisuel.

Édition : Tahiti Graphics Punaauia

Réalisation : pilepoildesigntahiti@gmail.com

Direction éditoriale : Vaitua TOKORAGI - 40 544 102

Rédactrice en chef : Alexandra Sigaud-Fourny - alex@alesimedia.com

Secrétaire de rédaction : Hélène Missotte

Rédacteurs : Lucie Ceccarelli, Natea Montillier Tetuanui, Pauline Stasi, Alexandra Sigaud-Fourny, Lucie Rabréaud, Suliane Favennec, Tiphaine Isselé

Impression : Tahiti Graphics

Dépôt légal : Janvier 2024

Couverture : © FIFO - GARDIENS DE LA FORÊT, LE TEMPS DES SOLUTIONS

DES LECTEURS

Votre avis nous intéresse !

Des questions, des suggestions ? Écrivez à : communication@maisondelaculture.pf

HIRO'A SUR LE NET

À télécharger sur :

www.conservatoire.pf

www.maisondelaculture.pf

www.culture-patrimoine.pf

www.museetahiti.pf

www.cma.pf

www.artisanat.pf

www.archives.pf

Et à découvrir sur www.hiroa.pf !

5

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES



Magali Constant, une passionnée aux petits soins pour notre patrimoine

PROPOS RECUEILLIS PAR LUCIE CECCARELLI - PHOTOS : LUCIE CECCARELLI.

À près de 27 ans, Magali Constant est depuis juillet 2022 la responsable adjointe du Département des archives publiques et privées (DAPP), dont elle est aussi la plus jeune employée. Seule diplômée en restauration et conservation du patrimoine actuellement au fenua, Magali est également chargée de la conservation préventive et curative de l'ensemble des archives. Plus qu'un métier, il s'agit pour la jeune femme d'une véritable passion, qu'elle aime partager.



Vous êtes chargée de la conservation préventive et curative des archives, en quoi cela consiste-t-il ?

« Je fais essentiellement des constats d'état de toutes les archives que l'on conserve ici, donc cela me prend beaucoup de temps car, pour la majorité d'entre elles, cela n'a jamais été fait. Cela consiste à étudier leur provenance et leur histoire, puis à en faire un bref descriptif. Ensuite, je constate leur état général, avec toutes les altérations qu'il peut y avoir, déchirures ou oxydation par exemple. Enfin, je fais des préconisations, au niveau de la restauration si l'archive est vraiment détériorée, ou bien au niveau de son reconditionnement. »

Comment conserve-t-on des archives ?

« D'abord, je les classe en deux catégories : celles qui vont demander de la restauration et celles qui vont juste avoir

besoin de conservation préventive ou curative. La conservation curative, c'est vraiment à la limite du très mauvais état, c'est-à-dire que si on fait un bon nettoyage et qu'on reconditionne bien, on peut repousser la restauration de quelques années. Il y a également des archives en parfait état, qu'il suffit de ranger dans telle ou telle boîte de conditionnement. Cela dépend vraiment de l'archive que j'ai sous la main. »

Quels sont les paramètres à contrôler ?

« On contrôle l'humidité, qui doit rester entre 50 et 60 %. Pour la température, j'ai dû m'adapter au climat humide tropical. Je ne l'ai pas mise à 16 °C, comme en France, mais plutôt à 18 °C. Il fait donc très froid dans les magasins. Avant mon arrivée, ils étaient plutôt climatisés à 20 ou 21 °C donc le changement a été ressenti par l'équipe ! Côté conditionnements, il faut qu'ils soient en pH neutre, c'est-à-dire sans acidité, pour ne pas jaunir ou attirer les poissons d'argent, des petits insectes qui adorent la cellulose. »

Quel a été votre parcours scolaire pour en arriver là ?

« J'ai suivi un parcours un peu atypique. J'ai obtenu un Bac STMG en 2015. Comme j'étais passionnée d'histoire, j'ai suivi une première année de licence d'histoire-géographie à l'université de la Polynésie française, mais les cours ne m'ont pas vraiment plu. Au second semestre, j'ai effectué deux stages d'assistante de conservation au Musée de Tahiti et des îles avec Théano (Jaillot, NDLR), l'ancienne directrice. Elle m'a transmis sa passion et c'est grâce à elle que j'ai voulu travailler dans la restauration. Je suis donc partie en France poursuivre mes études. J'ai intégré l'École de Condé, à Lyon, pour y suivre un Bachelor Préservation du patrimoine, avec une spécialisation en restauration des peintures.

Ces trois années n'ont pas été faciles, le rythme en France est bien plus soutenu qu'ici, mais c'était vraiment sympa et j'ai pu faire plusieurs stages dans des ateliers de restauration, mais aussi en dorure afin d'apprendre à restaurer les cadres anciens. »

Qu'avez-vous fait à votre retour à Tahiti ?

« En revenant ici, j'ai voulu monter un atelier de restauration de peinture, mais c'était assez compliqué, du coup, j'ai suivi une première année de Master en Sciences de l'éducation, pour avoir un plan B au cas où, avant de prendre une année sabbatique. À l'issue de celle-ci, j'ai répondu à une annonce pour un poste de responsable adjointe au DAPP (Département des archives publiques et privées, au sein du Service du patrimoine archivistique et audiovisuel, NDLR). Ce n'était pas forcément ma spécialité, mais j'ai été acceptée. Pour un premier travail, c'était une énorme charge ! J'occupe ce poste depuis un an et demi. J'ai ensuite passé le concours de rédacteur de catégorie B, que j'ai réussi. »

Vous avez donc été recrutée en tant que responsable adjointe du DAPP, pouvez-vous présenter ce département et ses missions ?

« Le DAPP gère les archives des services et des établissements publics, donc tout ce qui a trait au gouvernement de la Polynésie française uniquement, pas les archives d'État. On exerce le travail d'archiviste, c'est-à-dire qu'on gère les versements, le traitement, le tri, le reconditionnement et la numérisation. Je travaille sous l'autorité de la responsable du département, Esmeralda Faaruaia. Elle s'occupe davantage des aspects juridiques et de l'administration, et moi du management de l'équipe. J'ai à ma charge cinq personnes. J'avoue que cela n'a pas été facile au début car je suis la plus jeune du département, il a donc fallu que je montre mes capacités et mon savoir pour me faire accepter. Du fait de mon diplôme, après avoir été recrutée en tant qu'adjointe, on m'a chargée de la conservation de toutes les archives, donc je gère également les constats d'état du Département du patrimoine audiovisuel multimédia et Internet. »

Qu'est-ce qui vous plaît dans ce travail ?

« En premier lieu, d'avoir accès à l'histoire, à un trésor auquel peu de gens parviennent. Je me sens privilégiée et cela me donne davantage envie de protéger ce patrimoine culturel, de le préserver pour



Y a-t-il des documents qui vous ont particulièrement marquée ?

« J'ai adoré faire un constat d'état sur d'anciens journaux datant des années 1800 et 1900, qui rapportaient notamment la vie de la reine Marau à Paris. Je les ai lus en entier, j'avais l'impression d'y être ! C'était assez drôle de voir également les pubs de l'époque, comme celle proposant de conserver sa beauté en utilisant du mercure... »

Et par rapport aux techniques utilisées, y a-t-il des archives plus originales que d'autres ?

« J'ai un jour travaillé sur un document écrit avec de l'encre de *fē i*, c'est la première fois que j'en voyais. Cette encre était utilisée par les Tahitiens au début, la première Bible a été écrite avec. Cela donne une coloration violette, comme la sève du *fē i* dont elle est issue, et elle tient bien dans le temps. Le document datait de fin 1700 ou début 1800 et l'encre n'était pas oxydée, la couleur était toujours présente. Une autre anecdote, c'est que j'utilise de la colle de poisson pour fixer mes boîtes neutres, qui sont normalement maintenues par des agrafes inoxydables. Mais ici, avec l'air marin, même les agrafes censées être inoxydables s'oxydent ! Et la rouille risque de ronger les archives qui se trouvent à l'intérieur de la boîte. Plutôt que d'utiliser une colle chimique, j'ai choisi la colle de poisson, plus durable dans le temps que celle d'amidon. Mais ce n'est pas fait avec du poisson local (*rires*) ! »

Pour conclure, avez-vous un conseil à donner aux étudiants qui souhaiteraient se lancer dans cette voie ?

« Qu'ils n'abandonnent jamais si c'est leur passion, même si leur entourage leur dit qu'ils n'y arriveront pas car les études sont trop dures. J'ai moi-même entendu ce genre de discours. Et aujourd'hui, je vis de ma passion, je n'ai même pas l'impression de travailler, j'arrive tous les jours de bonne humeur. Mais il ne faut pas lâcher, même si c'est dur et que les autres nous découragent. Réussir, c'est la plus belle façon de leur prouver qu'ils ont tort. » ♦

2024 : un grand cru pour les galas du Te fare Upa Rau

RENCONTRE AVEC FRÉDÉRIC CIBARD, CHARGÉ DE COMMUNICATION DU CONSERVATOIRE.
PHOTOS : DUROCHER/CAPF 23

Si la réputation des concerts et des galas du Conservatoire artistique n'est plus à faire, force est de constater que le cru 2024 est exceptionnel, de par la qualité des rendez-vous proposés.

Des Arts traditionnels aux Arts classiques en passant par les Arts de la scène, le public pourra se régaler, en découvrant de nouveaux talents ou en se laissant emporter par la magie du grand orchestre symphonique rendant hommage... aux plus grandes stars du rock. Et que dire des spectacles historiques produits sur le marae Arahuru, en juillet, avec un groupe mythique : O Tahiti E !

Te Fare Upa Rau a bien grandi ! Même si l'établissement est aujourd'hui un peu à l'étroit entre ses murs de Tipaerui, l'école du Pays fourmille d'une vie qui fait plaisir à voir. N'est-il pas stimulant, en effet, d'assister au spectacle de près de 1 000 élèves danser, chanter et s'adonner à l'Art du 'ōrero place To'atā pour la grande Nuit de Gala des Arts traditionnels ? D'autant que, cette année, les conditions météorologiques n'ont pas permis aux jeunes étoiles de la danse tahitienne de s'exprimer en décembre. Le public les retrouvera donc courant juin, et les enfants du *fenua* feront rêver plus de 3 000 spectateurs en célébrant la nature et ses bienfaits.

Si les Arts traditionnels trouvent, avec To'atā, l'espace parfait pour exprimer leur amour de la culture, les amoureux des Arts classiques attendent de leur côté avec impatience les concerts de l'orchestre symphonique du Conservatoire. Cet orchestre, dirigé par le maestro Frédéric Rossoni, varie d'une année à l'autre entre un répertoire classique et une session de Pop Music. Cette année, les 17 et 18 mai prochains, ce sont tous les plus grands noms du rock qui seront à l'honneur, de la célèbre Janis Joplin à David Bowie en passant par...

La magie du jazz, de Camille Saint Saëns et du marae...

Toujours à la baguette, Frédéric Rossoni nous aura auparavant emporté dans la magie du jazz avec les concerts du Big Band, courant mars. Des spectacles très attendus par les connaisseurs, faisant salle comble au Petit théâtre.

De leur côté, les professeurs de toutes les sections vous proposeront un concert de rentrée le samedi 16 janvier, également au

Petit théâtre : un « partage » de virtuoses à ne pas manquer, où chaque enseignant pourra jouer avec un grand élève. Quant à la section classique, elle rendra hommage courant avril à un très grand compositeur français, Camille Saint Saëns, en interprétant notamment une de ses plus grandes œuvres : *Le Carnaval des animaux*.

Avec les années, les ensembles traditionnels et classiques de Te Fare Upa Rau se sont développés. La présence des élèves des classes à horaires aménagés y est pour beaucoup, et le public pourra retrouver nos champions du 'ukulele, de la guitare et des percussions courant mai. Ces jeunes musiciens traditionnels croiseront la route des flûtistes, clarinettes, de petits chanteurs et de trois formations orchestrales : la grande harmonie, le petit orchestre



à cordes et la petite harmonie. C'est le concert favori des familles de nos élèves, le concert des petits ensembles, où les jeunes talents peuvent exprimer sur scène leur amour des arts et leur dextérité.

Quant aux chanteurs de l'atelier lyrique du Conservatoire, ils seront présents partout, du début à la fin de l'année. Comme nos jeunes acteurs des classes de théâtre, dont le talent n'est plus à démontrer et qui étonnent par leur maîtrise des arts de la scène.

C'est à la grande Marguerite Lay que reviendra l'honneur de clore la saison de l'établissement avec un magnifique spectacle, courant juillet, sur les espaces du marae arahuru, à Paea. On ne dévoilera pas encore son thème, mais O Tahiti E évoluera sur un thème qui n'a jamais été réalisé auparavant, et qui fascine tous les amoureux de la culture du *fenua*.

C'est une année magique, une année de beauté et d'espoir annoncée par le Conservatoire. ♦



Nuit de la lecture : ateliers et spectacle gratuits

RENCONTRE AVEC HITIHITI HIRO, RESPONSABLE DES ACTIVITÉS PERMANENTES À LA MAISON DE LA CULTURE, MOANA'URA TEHEI'URA, MEMBRE DE LITTÉRAMA'OHII, VAIANA MAHINUI, DIRECTRICE DE TAHITI POLE ART ET TOANUI MAHINUI, DE L'ÉCOLE TAHITI POLE ART. TEXTE : TIPHAINE ISSELÉ - PHOTOS : O'VAI TAHITI, VAIIARI MAILION PHOTOGRAPHY

Participez à la 7^e édition de la Nuit de la Lecture avec des ateliers et spectacle gratuits ! Une soirée pleine de découvertes littéraires et d'animations captivantes pour tous les amateurs de lecture.

Te tino - Le corps. C'est le thème de la septième Nuit de la lecture qui se tiendra à la Maison de la culture le samedi 20 janvier, de 16 à 20 heures. « Notre ambition avec cet événement, c'est de promouvoir la lecture à tout public et d'en donner une approche différente », explique Hiro, responsable des activités permanentes à Te Fare Tahiti Nui. « Cette année, après les animations, nous aurons un spectacle d'une heure, sur le paepae a Hiro, pensé par Tahiti Pole Art et Littéramā'ohi car le thème s'y prête bien. C'est une belle façon de faire vivre le livre », poursuit-elle.



Tahiti Pole Art et Littéramā'ohi proposeront, à la demande de la Maison de la culture, un spectacle original « pour faire vivre le livre ».

Des ateliers pour tous

« Ce spectacle est encore en construction. Nous apportons notre savoir-faire en ce qui concerne les arts aériens. Notre création se fait en communion avec nos danseurs professionnels à qui nous avons donné la liberté de créer des tableaux en fonction du thème », confie Vaiana Mahinui, directrice de Tahiti Pole Art. Puis, il y aura une partie en commun avec Littéramā'ohi et un dernier temps propre à Littéramā'ohi. « Nous allons proposer quelque chose qui ne s'est jamais encore vu en même temps, de la déclamation et des arts aériens », précise Moana'ura Tehei'ura, de Littéramā'ohi, qui envisage une « trame narrative pour enchaîner les tableaux ». « Nous allons ouvrir le livre et lui donner vie », résume-t-il.

Une vingtaine d'artistes se produiront sur le paepae a Hiro avec la chanson O'oe to 'oe rima qui viendra clore le spectacle et

marquer l'entrée dans les célébrations du 80^e anniversaire de Henri Hiro, qui auront lieu tout au long de l'année 2024.

Des ateliers

Auparavant, de 16 à 19 heures, prendront place plus d'une vingtaine d'animations autour du corps: comptines (0-2 ans) et histoires (3-6 ans) signées avec Mahana Deane, les émotions et leur corporalité avec Clémentine Flages (à partir de 5 ans), concerts des Comptineurs de Tahiti (0-7 ans), atelier en reo Tahiti avec Speak Tahiti (à partir de 6 ans), confection de marionnettes avec l'association des Amis du musée de Tahiti et des îles (6-10 ans), ateliers robot et "Stop Motion" avec Margaux Nigou (à partir de 7 ans), théâtre avec Léonore Caneri (6-12 ans), Flipbook avec Mickey Moto (8-12 ans), la danse des costumes avec l'association des Amis du musée de Tahiti et des îles (à partir de 10 ans), jeux de société et jeux de rôle avec Christian Antivackis (tous publics), heure du conte avec Léonore Caneri (tous publics), exposition de tableaux issus du fonds d'œuvres de la Maison de la Culture à la salle Muriāvai (tous publics).

L'entrée sera ouverte au public dès 15h30 et les inscriptions aux animations se feront sur place à partir de 15 h 30. Il est vivement conseillé d'arriver à l'heure parce que certains ateliers se dérouleront en petits effectifs et de rester jusqu'à la fin pour apprécier le spectacle sur le paepae a Hiro qui, lui, peut accueillir 300 spectateurs. ♦

PRATIQUE

- Samedi 20 janvier 2024, de 16 à 20 heures (ouverture au public à 15 h 30)
- Maison de la culture (bibliothèque enfant, bibliobus dans les jardins, salle de projection, containers, grand chapiteau, Petit théâtre, salle Marama, salle Mahana, bibliothèque adulte, salle Muriāvai, paepae a Hiro)
- Buvette ouverte
- Entièrement gratuit, bracelets à récupérer à l'accueil le jour même de l'événement pour participer aux ateliers et animations.



Programme Ospapik : les déchets inspirent le CMA

RENCONTRE AVEC VIRI TAIMANA, DIRECTEUR DU CENTRE DES MÉTIERS D'ART ET TOKAI DEVATINE, DIRECTEUR ADJOINT DU CENTRE DES MÉTIERS D'ART. TEXTE : PAULINE STASI – PHOTO : ENORA LE PROUST - OSPAPIK

Le Centre des Métiers d'Art officialise le 25 janvier sa participation au programme de l'Union européenne Ospapik. Ce projet de recherche, lancé en octobre 2023 à l'université de Bretagne occidentale, examine la façon dont les peuples autochtones sont mobilisés à travers les arts face aux déchets marins et spatiaux.



Lancement à l'université de Bretagne Occidentale d'OSPAPIK, programme de recherche financé par la Commission Européenne de la Recherche.

Ospapik, un bel acronyme qui signifie Ocean and Space Pollution, Artistic Practices and Indigenous Knowledges ou, en français, Pollution des océans et de l'espace, pratiques artistiques et savoirs autochtones. Ce tout nouveau projet de recherche financé par l'Union européenne depuis fin 2023 et mené par Géraldine Le Roux, enseignante-chercheuse à l'université de Bretagne occidentale, et Estelle Castro-Koshy, chercheuse, s'attache, à travers une approche multidisciplinaire et multisensorielle, à étudier la façon dont les connaissances, les savoir-faire, la créativité et la mémoire des populations autochtones s'expriment dans les arts contemporains pour répondre aux crises socio-environnementales qui touchent l'océan et l'Espace.

En Océanie et en Guyane

Le Centre des métiers d'art de Polynésie française, qui œuvre régulièrement depuis 2017 avec les deux chercheuses sur différentes missions, a souhaité rejoindre ce projet novateur, Ospapik. Ce partenariat sera ainsi officialisé le 25 janvier prochain lors d'une grande réunion à Papeete. « Je crois que ce thème n'a jamais fait l'objet de recherche auparavant. Les pollutions spatiale et marine sont très diverses, mais bien présentes. Que ce soit avec la fusée spatiale en Guyane ou en Polynésie française avec les essais nucléaires ou même la pollution plas-

tique, les pollutions et déchets qui retombent dans le Pacifique sont nombreux (...). C'est très intéressant de connaître la façon dont cela peut être perçu sur les arts autochtones que ce soit en Océanie, comme en Guyane, de savoir comment les artistes de ces zones l'expriment », note Tokai Devatine, directeur adjoint du Centre des métiers d'art.

Un bateau itinérant

Ce projet, prévu pour une durée de cinq ans jusqu'en 2028, a été construit autour de deux questions principales. La première est de savoir comment les déchets et les débris sont perçus du point de vue émotionnel, sensoriel et conceptuel lorsqu'ils sont inclus dans des projets artistiques autochtones et des collaborations interculturelles. Et la seconde : jusqu'à quel point l'art permet-il de saisir l'impact de la pollution et des déchets sur la relation que les gens construisent et entretiennent à l'océan et à l'espace ?

Pour y répondre ou tout au moins donner des éléments de réflexion à ces vastes problématiques, plusieurs expositions, œuvres, conférences, réunions et partages seront organisés ou créés par les différents partenaires du projet Ospapik. Le CMA prévoit notamment de mettre en place une exposition sur un bateau itinérant qui ira sur plusieurs îles, embarquant à bord des artistes, mais aussi des habitants des îles. ♦



FIFO 2024: une nouvelle décennie s'ouvre... avec le plein de réalisations océaniques !

RENCONTRE AVEC LAURA THÉRON, DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE DU FIFO, MIRIAM BONO, PRÉSIDENTE DE L'AFIFO, ET MAREVA LEU, MEMBRE DU COMITÉ DE SÉLECTION. TEXTE SF - PHOTOS : SF ET FIFO





La 21^e édition du Festival international du film documentaire océanien se tiendra du 2 au 11 février prochains à la Maison de la culture. Pour la troisième année, il sera hybride : en présentiel et en ligne. Le Fifo ouvre une nouvelle décennie avec un jury très féminin et océanien, représentant plusieurs cultures et langues. Une édition qui voit aussi le retour du Pitch.

C'est un nouveau chapitre qui s'ouvre. Après les 20 ans du Fifo l'année dernière, le festival entre dans sa troisième décennie avec quelques nouveautés. D'abord, une nouvelle déléguée générale, un visage familier de l'événement : celui de Laura Théron. La trentenaire, qui travaille pour la manifestation depuis trois ans, prend la suite de Mareva Leu. Son objectif : valoriser et développer l'industrie audiovisuelle polynésienne et océanienne (voir encadré). Cela tombe bien puisque cette année, le Fifo fait le plein de productions et réalisations océaniques. Au total, 147 films inscrits et visionnés par le comité de sélection. Trente films ont été choisis pour la sélection : 10 sont en compétition, 13 hors compétition et 7 courts-métrages documentaires. « On est très heureux de retrouver des chiffres d'avant-Covid, avec une représentation importante des pays de l'Océanie. On voit le retour de Timor, de Guam, des îles Marshall... », explique Laura Théron. Ces films abordent plusieurs thèmes, qui reviennent régulièrement au fil des éditions du Fifo. Le premier et le plus présent reste celui de l'environnement, un habitué désormais du festival. Changement climatique, politique environnementale, nucléaire dans le Pacifique... Plusieurs angles sont abordés au travers des films de la sélection. Les questions de l'identité reviennent aussi avec l'adoption, l'identité récompensée, la reconstruction... L'histoire, la culture artis-

tique et les problèmes de violence sont également au cœur des réalisations de cette 21^e édition. « On est très fier de cette sélection, confie Mareva Leu qui, après sept ans en tant que déléguée générale, fait désormais partie du comité de sélection. Elle est à l'image de l'Océanie et aborde plusieurs thèmes. Les sujets comme leur traitement sont plus originaux qu'à l'accoutumée. Le comité a été très touché et sensible à ce traitement. Il y a un aspect authentique des histoires racontées. »

Un jury de choix

Le jury du Fifo 2024 aura donc fort à faire. Très océanien et féminin, il représente plusieurs expressions artistiques. « Ce n'est pas un jury qui s'exprime seulement dans le visuel mais aussi à travers la linguistique et l'art », précise Miriama Bono, présidente de l'Afif. La présidente du jury est Briar Grace Smith, une réalisatrice, productrice et écrivaine māori. Descendante des tribus Ngāti Hau et Ngātipuhi, elle a écrit, coréalisé et joué dans le film *Cousins*, adapté du roman de Patricia Grace et diffusé au Fifo 2022. Elle est entourée pour cette édition de l'Australien Allan Clarke, qui a remporté le prix spécial du jury en 2022 avec son film *The Bowraville Murders*, de la réalisatrice néo-zélandaise Corinna Hunziker, grand prix du Fifo 2023 avec *No Māori Allowed*, du journaliste et documentariste de Nouvelle-Calédonie la 1^{ère} Patrick Du-



Corinna HUNZIKER

Patrick DURAND-GAILLARD

Hetereki HUKU

Heretu TETAHIOTUPA

rand-Gaillard, de Hetereki Huke, un chercheur originaire de Rapa Nui et spécialisé dans l'étude des cultures autochtones du Pacifique. Deux Polynésiens viennent compléter le jury : Carmen Doom, responsable d'édition à Polynésie la 1^{ère} et l'artiste marquisien Heretu Tetahiotupa, le plus jeune des membres et surtout un enfant du Fifo. « On souhaite donner la parole à la jeune génération, explique Miriama Bono. Et, c'est la première fois qu'on accueille un Marquisien dans le jury, qui a aussi une forte représentation de Nouvelle-Zélande. » Un jury qui aura donc la lourde tâche de juger les 10 films en compétition cette année.

Le retour du Pitch

C'est la grande nouvelle de cette édition : le retour du Pitch au sein du festival. Après dix ans d'arrêt, l'Oceania Pitch est donc relancé avec un nouveau format. Entre quatre à six

porteurs de projets sont sélectionnés sur candidature et bénéficient d'une formation technique au Pitch et également au Pitch Impact grâce à une semaine de travail avec des professionnels. « C'est un moment précieux du programme professionnel de cette édition. À la fin de cette semaine de travail, les candidats pitcheront leur projet à un jury de professionnels de la région océanienne et d'Europe », précise la déléguée générale, Laura Théron. Le meilleur pitch obtiendra un prix de 200 000 Fcfp, un prix qui vient donc s'ajouter aux autres prix du festival. Six prix récompenseront les films de la sélection officielle. Deux seront décernés par le jury parmi les dix films en compétition. On retrouve bien entendu le traditionnel prix du public, qui comptabilise les votes du public pour les films en et hors compétition. Et les prix des meilleurs courts-métrages (documentaire et fiction) sont, eux aussi, désignés par les votes des spectateurs. ♦

La sélection 2024



10 films documentaires :

- *Circle of silence* (Australie et Timor) de Luigi Acquisto et Lurdes Pires
- *Éloi Machoro, itinéraire d'un combattant* (Nouvelle-Calédonie) d'Éric Beauducel
- *Family faith footy - a Pasifika rugby story* (Aotearoa) de Fa'alavau Nanai Jeremiah Tauamiti
- *Kaugere: a place where nobody enters* (Australie - Papouasie Nouvelle-Guinée) de Stephen Dupont
- *Kindred* (Australie) d'Adrian Russell Wills, Gillian Moody
- *Merveille de la nature : Daintree, l'Australie des origines* (France) de Grégory Maitre
- *The Giants* (Australie) de Laurence Billiet et Rachel Antony
- *Tribal sisters* (Papouasie Nouvelle-Guinée) de Verena Thomas et Jackie Kauli
- *Walkatjura : our actions will never stop* (Australie, Chili, France) de Francisca Silva Bravo
- *William Albert Robinson, la dernière traversée* (Polynésie française) de Paul Manate et Denis Pinson



13 films hors-compétition :

- *Troisième feuille* (Polynésie française) de Virginie Tetoofa
- *Abebe – butterfly song* (Australie) de Rosie Jones
- *Entendez-vous ! Violences intrafamiliales en Polynésie* (France et Polynésie française) de Laurence Generet
- *Gardiens de la forêt, le temps des solutions* (France) de Marc Dozier
- *Gloriavale* (Aotearoa) de Noel Smyth, Fergus Grady
- *Mining the Pacific ocean* (Qatar) de Lucy Murray, Drew Ambrose
- *Monica in the south seas* (Finlande) de Sami Van Ingen, Mika Taanila
- *Ms information* (Aotearoa) de Gwen Isaac
- *Nations of water* (Nouvelle-Calédonie) de Géraldine Giraudeau, Valérie Baty
- *Secteur 5* (Nouvelle-Calédonie) de Stéphane Ducandas
- *Te mekameka o te pā maunga* (Aotearoa et îles Cook) de Liam Koka'ua
- *Uncle Bully's surf skool* (Hawaïi) de Leah Warshawski, Todd Soliday
- *Wallis et Futuna, aux frontières de la mer* (France) de Claire Marchal, Sébastien Thiébot



7 courts-métrages documentaires

- *Homestead - Mahika* (Aotearoa) de Piata Gardiner-Hoskins
- *Taonga an artist activist* (îles Cook) de Glenda Tuaine
- *De la crête au tombant - La mangrove et le platier tradewinds* (Nouvelle-Calédonie) de Thomas Decros, Elisabeth Auplat
- *Tradewind* (Guam) de Kyle Perron
- *Une île un artiste - Temoana*
- *In exilè* (USA - îles Marshall) de Nathan Fitch
- *Puisque c'est possible : itinéraires scientifiques en Nouvelle-Calédonie* (France) de Jean-Michel Boré



13 courts-métrages de fiction

- *The polycees* (Aotearoa) de Celia Jaspers
- *Hafekasi* (Australie) de Annelise Hickey
- *Big question* (Aotearoa) de Liam Maguren
- *O2* (Polynésie française) de Lino Cosso
- *Taumanu* (Aotearoa) de Taratoa Stappard
- *Milk* (Aotearoa) de Celia Jaspers
- *Aikāne* (Hawaïi) de Daniel Sousa, Dean Hamer, Joe Wilson
- *Good girl* (Aotearoa) de Dean Hewison
- *Dialogue* (Polynésie française) de Matteo Damesin
- *Blue cooler* (Hawaïi) de Laura Margulies
- *Freedom fighter* (Aotearoa et Samoa) de Tusi Tamasese

Briar Grace Smith : « J'ai l'intention d'aborder ce rôle avec un esprit très ouvert ! »

Briar Grace Smith est une réalisatrice, productrice et écrivaine māori. Descendante des tribus Ngāti Hau et Ngātipuhi, elle a écrit, co-réalisé et joué dans le film *Cousins*, adapté du roman de Patricia Grace et diffusé au Fifo 2022. Elle est lauréate de la Fondation des arts māori, récipiendaire de la bourse Merata Mita et membre du collège des réalisateurs de l'Academy of Motion Picture Arts and Sciences (Académie des Oscars). Briar Grace Smith est la présidente du jury de la 21^e édition du Fifo.

Que représente ce festival pour vous ?

« Le Fifo Tahiti est un festival que j'aime... de loin. J'ai été invitée à venir à Tahiti en 2022 avec notre film *Cousins*, mais en raison des restrictions frontalières autour du Covid, j'étais présente mais par Zoom. L'Océanie est une partie du monde diverse et dynamique et, malgré les différences, nous partageons une histoire ancienne de liens et beaucoup de préoccupations communes. Le Fifo

Trois questions à Laura Théron, déléguée générale de l'Affo

Laura Théron est le nouveau visage du Fifo. Enfant de Tahiti ayant grandi à Arue, elle a baigné dans la culture polynésienne et océanienne. Partie dans l'Hexagone à ses 18 ans pour faire des études d'histoire et de gestion des biens et des activités culturelles, elle est revenue au *fenua* il y a sept ans. Elle a collaboré à différents projets, en particulier sur le salon du livre et le Fifo.

Vous êtes la nouvelle déléguée générale de l'Affo. Qu'est-ce que représente ce poste pour vous ?

« J'ai grandi dans une famille qui s'est toujours intéressée à la culture, mon parrain néo-zélandais fait également partie du programme professionnel du Fifo depuis vingt ans. J'ai découvert le Fifo dès la première édition, j'avais 15 ans. Le festival fait partie pour moi des grands événements et des grands projets culturels qui m'ont donné envie de voyager et partir à la découverte du monde, des autres, des cultures, des langues... Et, évidemment, de travailler dans la culture. »

Après les 20 ans, l'année dernière, une nouvelle décennie s'ouvre pour le Fifo... Comment l'abordez-vous ?

« Cette nouvelle décennie doit être au service de la culture et de l'audiovisuel, mais je voudrais surtout remettre au centre du Fifo la création audiovisuelle de la jeunesse polynésienne. On prépare des projets très ciblés. Le Fifo est un festival international, il doit être tourné vers l'Océanie, mais c'est aussi un festival pour les Polynésiens. Après ces trois ans perturbés par le Covid, il faut repartir dans les îles avec des projets pour encourager la jeunesse à la création audiovisuelle, et se rendre compte de l'infinité des histoires que l'on peut raconter grâce aux différents formats. L'année dernière par exemple, nous avons mis en place un



atelier avec un des TikTokers les plus connus du Pays. Ce projet me tenait à cœur et nous aurons des projets similaires cette année. Ce qui m'intéresse, c'est que dans la création audiovisuelle, et notamment dans les ateliers, on arrive à décomplexifier la notion d'audiovisuel et de storytelling. »

Cette année, le Pitch fait son retour au Fifo avec un prix et des formations...

« Le retour du Pitch s'inscrit dans ce projet de remettre la création audiovisuelle à l'échelle polynésienne et océanienne, avec cette notion de collaboration internationale. L'idée est d'encourager les projets, on souhaite que le Fifo soit au cœur des projets de l'audiovisuel océanien, à la fois en tant que marché et rencontre annuelle de l'industrie chez nous, mais aussi en tant que propulseur de projets. On veut vraiment se positionner comme ça. On a cette double casquette : être à la fois Océanien et à la fois Français, on a donc un pied en Europe, c'est un atout en plus. On veut ouvrir le marché français et européen à travers le Fifo. »

est une merveilleuse façon de se réunir et de partager nos expériences. C'est un honneur pour moi d'avoir été invitée à faire partie du jury de cette édition. En tant que présidente du jury, j'ai l'intention d'aborder ce rôle avec un esprit très ouvert ! »

Qu'est-ce qui vous touche en premier dans un documentaire ?

« Le public cherche généralement (inconsciemment) à entrer dans une histoire. Pour moi, l'attrait émotionnel prend souvent la forme d'un personnage, mais l'accroche peut aussi être la question que pose le documentaire, ou le sujet et le monde qu'il explore. »

Selon vous, qu'est-ce qu'un « beau » documentaire ou un documentaire « réussi » ?

« C'est un documentaire qui, en utilisant tous les pouvoirs de la narration à l'écran, m'entraîne dans un monde et/ou une perspective que je connais

sais peu ou pas du tout auparavant. Un bon documentaire doit toucher son public d'une manière ou d'une autre et susciter une compréhension plus profonde et un changement. Ce changement peut se produire à un niveau personnel ou avoir une portée beaucoup plus large. »

Pour les jurys, le Fifo représente souvent un lieu et des moments d'échanges intenses. Comment voyez-vous la relation et les échanges avec les autres membres du jury ?

« J'aime la collaboration. C'est tellement enrichissant de pouvoir embrasser les différentes compétences et perceptions d'un groupe de personnes pour atteindre une vision commune. Le jury est composé d'un mélange très intéressant de réalisateurs et, même si je suis sûre qu'il y aura des discussions animées, ces échanges permettent de s'assurer que tous les films sont bien pris en compte. »

Oceania Pitch et ateliers, les candidatures sont ouvertes

L'Oceania Pitch

Le Fifo relance cet événement clé de son histoire après dix ans d'arrêt, avec une nouvelle édition prévue pour le Fifo 2024. Le paysage audiovisuel océanien ayant évolué, le Pitch a été repensé, offrant ainsi un nouveau format de ce rendez-vous professionnel.

L'Oceania Impact Pitch for Indigenation, propose aux porteurs de projets de documentaires engagés de présenter leurs pitchs à un panel de professionnels et de décideurs venus d'Océanie et d'Europe (festivals, producteurs, financeurs, diffuseurs), offrant l'opportunité de sensibiliser, dénoncer, inspirer et trouver des partenaires et des financements pour des projets alignés avec les valeurs du Fifo, contribuant à la préservation et à la valorisation des cultures autochtones de l'Océanie.

Les Ateliers

Comme chaque année, plusieurs ateliers sont proposés au grand public.

- **Création d'un story-board (animé par Nyko Pk16) :**

Les participants de cet atelier apprendront à écrire de courtes histoires et à les mettre en image dans un story-board. À l'aide des intelligences artificielles (IA), ils pourront se former à développer des scénarios et des story-boards uniques.

- **Tournage et montage d'un minimétrage (Animé par Nyko Pk16) :**

Cet atelier pratique offre une plongée immersive dans l'art du tournage et du montage vidéo avec un smartphone. Animé par Nyko Pk16, les participants pourront apprendre à tourner un minifilm avec les différentes techniques de prises de vue de

base ainsi que monter leurs projets grâce au logiciel Cap Cut.

- **Atelier autoportrait poétique (animé par Virginie Raba) :**

« Du selfie à l'autoportrait poétique » est un atelier pour aborder la notion de sensibilité artistique dans la réalisation d'un film. Chaque personne devra réaliser un autoportrait de trois minutes maximum, en plan-séquence, au téléphone portable.

Une façon de redéfinir le storytelling et de se raconter autrement.

- **Écrire un synopsis documentaire (animé par Ève Chems De Brouwer) :**

Après avoir regardé des extraits de films documentaires et observé les différents types de films et approche des réalisateurs, chaque participant exposera à l'oral le projet de film qu'il a en tête.

- **Poly 3D :**

Une expérience immersive au cœur de la créativité audiovisuelle. Cet atelier unique offre une opportunité exceptionnelle de découvrir et de maîtriser les techniques avancées de la production en 3D.

- **Accompagnement à la création d'une bible de série (animé par Sydélia Guirao sur 4 jours)**

L'atelier écriture de bible de série TV est un accompagnement pour permettre à des personnes motivées, quel que soit leur âge, d'apprendre à présenter une série TV et de la réfléchir pour qu'elle entre dans des critères de production. Elle permet aussi de développer les univers de chacun.

Pour les ateliers, un formulaire d'inscription sera disponible sur le site internet www.fifotahiti.com à partir du 3 janvier.

PRATIQUE

FIFO

- Du 2 au 11 février
- A la maison de la culture
- Et en ligne sur www.fifotahiti.com

Les masques des habitants du détroit de Torrès se découvrent au Musée

RENCONTRE AVEC FRANCISQUE PAYS, CHARGÉ D'ÉTUDE AU CONSULAT GÉNÉRAL D'AUSTRALIE À PAPEETE. PHOTOS : VICE-PRÉSIDENTE

« Les masques des habitants du détroit de Torrès » est une exposition itinérante proposée par le consulat général d'Australie jusqu'au 16 janvier à Te Fare Iamanaha - Musée de Tahiti et des Îles. Masques ancestraux et artistes contemporains nous invitent à découvrir les us et coutumes de nos voisins océaniques.



Dix-sept kakemonos présentent des masques traditionnellement confectionnés à partir de carapaces de tortues et tenus ensemble par des fils en fibres naturelles et agrémentés de coquilles et de pierres.

Depuis le 7 décembre et jusqu'au 16 janvier, les visiteurs de Te Fare Iamanaha - Musée de Tahiti et des Îles ont la possibilité de découvrir « Les masques des habitants du détroit de Torrès », une exposition itinérante dédiée à l'expression artistique contemporaine de ce peuple situé dans la zone frontalière entre la Papouasie Nouvelle-Guinée et l'État de Queensland, au nord de l'Australie. Organisée par le Musée national d'Australie de Canberra en collaboration avec le Centre culturel « Gab Titui » situé sur l'île Thursday, une des îles du détroit de Torrès, elle figure l'important renouveau culturel au sein des Premières Nations australiennes qui se fait jour depuis plusieurs années. Un renouveau que les autorités publiques australiennes valorisent et soutiennent pour l'inscrire dans la durée et en irriguer la culture australienne contemporaine.

Des masques uniques

Illustrant l'incroyable richesse et la diversité culturelle du détroit, cette exposition met en valeur la pratique de huit artistes originaires de cette région. L'artiste-peintre, mais aussi sculpteur, linguiste et activiste, Alick Tipoti, est l'un d'eux. C'est

Les masques étaient portés par les habitants des îles du détroit de Torrès lors des cérémonies et danses sacrées.



une figure de proue de cet essaim artistique contemporain qui fait rayonner les créations du peuple premier du continent australien et celles des habitants du détroit de Torrès. Il s'agit notamment de mettre en valeur l'importance des masques cérémoniaux. Ces derniers étaient portés par les habitants des îles du détroit de Torrès lors des cérémonies et danses sacrées. Uniques au monde, ces masques possèdent des pouvoirs sacrés permettant au porteur de communiquer avec ses ancêtres et le monde spirituel.

Une famille océanienne

En tout, ce sont dix-sept kakemonos qui présentent ces masques traditionnellement confectionnés à partir de carapaces de tortues et tenus ensemble par des fils en fibres naturelles et agrémentés de coquilles et de pierres. Les masques comportent de fines gravures et sont peints.

Cette exposition itinérante, présentée dans différentes îles du Pacifique et plus récemment à Mo'orea, se poursuit aujourd'hui à Nu'uroa. Ce souhait de partage rejoint la volonté de la Polynésie française et de l'Australie d'intensifier échanges et partenariats et de prolonger la trame d'un tissage continu avec la famille océanienne. L'Australie, la Polynésie française, et les peuples du Pacifique partagent non seulement un océan, mais aussi un lien inextricable avec l'océan et la terre.

« Notre objectif n'est pas uniquement de contempler le passé, mais bel et bien de construire un avenir en commun. Nous souhaitons inclure la vision de nos Premières Nations dans nos partenariats avec nos partenaires étrangers. Cet événement nous permet de nous rapprocher en tant que peuples océaniques », souligne Francisque Pays, chargé d'étude au consulat général d'Australie, à Papeete. ♦

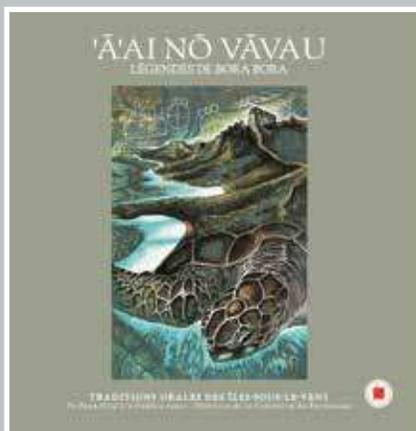
PRATIQUE

- Les Masques des Habitants du détroit de Torrès
- Jusqu'au 16 janvier
 - Entrée Libre
 - Musée de Tahiti et des Îles

Bora Bora se raconte à travers ses légendes

RENCONTRE AVEC JAMES TUERA, RESPONSABLE LOGISTIQUE À LA DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE. TEXTE : LUCIE RABREAUD – ILLUSTRATION : DCP

La Direction de la culture et du patrimoine vient de publier le livret sur les légendes de Bora Bora : 'Ā'ai nō Vāvau. L'auteur Edwin Onee Tupu, aujourd'hui disparu, souhaitait « recommander la natte inachevée des anciens récits et continuer à la tisser pour qu'elle devienne toujours plus grande ».

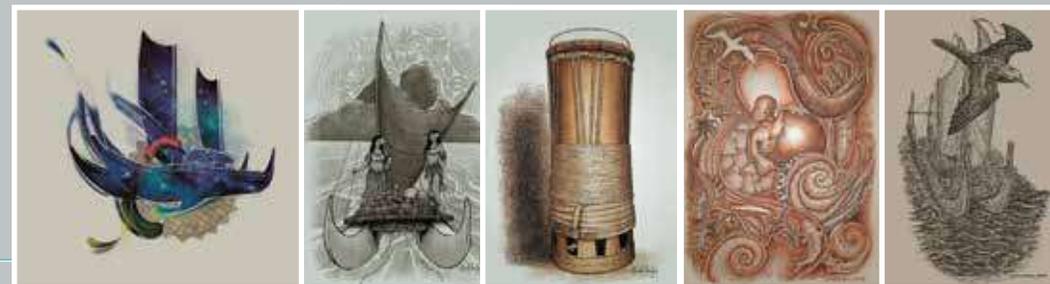


« Ô Espaces célestes, infinis... Ô Espaces terrestres, sans limites... Ô immensités océaniques, inexplorées... Ô ondes fuyantes, indomptées... » Ainsi s'adressait Ta'aroa Nui aux êtres de la terre, à nous, aujourd'hui. Dans les temps très anciens, se répandaient les aventures d'un héros, grand, fort ; il se nommait Ra'a-Mau-Riri ; et son histoire parvint jusque sur l'île de Vāvau ainsi qu'aux oreilles de deux femmes nobles de la lignée des chefs. » Ainsi commence la première légende racontée et écrite par Edwin Onee Tupu. Né en 1953 et aujourd'hui disparu. Enfant de Bora Bora, ses parents adoptifs lui ont transmis les traditions culturelles de l'île, qu'il a complété de ses lectures et des récits entendus des anciens. Des connaissances qui enrichissent ses savoirs et nourrissent sa créativité. « Trouvant l'inspiration dans la nature luxuriante et exubérante de son île, avec laquelle il communiquait et dialoguait, il s'attellera sa vie durant à enluminer ce canevas culturel hérité de ses aînés, en réécrivant l'histoire de son île, s'aidant pour cela du premier dictionnaire qu'il avait à sa disposition en ce temps-là, le Livre sacré des Saintes Écritures. » Ainsi, il « recommande la natte inachevée des anciens récits et continue à la tisser pour qu'elle devienne toujours plus grande » et la

transmet aux générations suivantes pour poursuivre ces « tresses d'histoires sans fin » et raconter Bora Bora d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Tout le travail d'Edwin Onee Tupu a été remis à l'association culturelle, sociale et environnementale de Bora Bora, Te Fare Hiro'a nō Vāvau, pour qu'elle diffuse ces légendes. C'est la Direction de la culture et du patrimoine qui vient de le faire en publiant ce recueil : 'Ā'ai nō Vāvau (Légendes de Bora Bora). « Cet ouvrage apporte la preuve que les traditions ne meurent jamais, que le patrimoine culturel d'un peuple s'enrichit de l'accroissement de ses connaissances, de l'évolution de ses pratiques et de sa création artistique. Ces textes inédits démontrent qu'il n'y a pas de démarcation entre tradition et modernité, sinon un trait d'union, qui donne naissance à la diversité culturelle », est-il écrit dans l'introduction du livret. Car c'était bien l'intention d'Edwin Onee Tupu, relier les traditions anciennes avec les préoccupations contemporaines. Mais aussi fusionner les textes avec la diversité culturelle de son temps : les illustrations montrent la créativité des artistes d'aujourd'hui et leur regard sur les légendes anciennes. « Chaque illustration est différente, elles content un peu leur île, ayant trait aux mythes et légendes, ou alors des éléments de l'histoire, des récits de vie, de la toponymie, ou encore des savoir-faire traditionnels », explique James Tuera, responsable logistique à la Direction de la culture et du patrimoine. D'ailleurs, c'est un des objectifs de la publication de ces livrets : « faire découvrir des histoires, des contes et des légendes par la peinture ».

On y découvre l'histoire de la pirogue 'Aere, conçue et menée par deux femmes de la lignée des chefs qui partent à la rencontre du fameux guerrier du Grand Océan des Hivā ; la destinée de l'enfant Nuanua qui doit sauver son peuple en



se battant contre les armées de la nuit ; la légende effrayante d'une anguille éperdument amoureuse d'une jeune femme qui essaye de lui échapper ; le drame de la famille Mātahi ; ou encore le départ de Père, déesse du feu, de son île natale pour rejoindre Hawai'i. Chacune de ces légendes parle des lieux traversés par les personnages, donnant les explications pour les noms des rivières, des vallées, des passes. Edwin Onee Tupu raconte également l'arrivée du pahu : « Ce grondement venait des vastes profondeurs de l'océan, du centre même de la terre ; c'était comme un bruit de martèlement, qui ressemblait aux battements d'un cœur, et qui indiqua aux Dieux qu'il s'agissait des battements de cœur qui donneraient la vie sur terre, la vie venue de l'autre monde, issue du Grand Tambour, qui n'est autre que la fondation de la terre, et façonné par le feu et modelé par les flammes. » Ou encore l'histoire de la pêche aux cailloux avec l'appel du chef, le rassemblement de la population, le départ des pirogues, la joie

de la foule. Les trois dernières du livret concernent les vents, l'île aux sternes noires et la langue.

Avec ces publications, qui s'adressent avant tout aux enfants, la DCP souhaite développer la lecture et les connaissances sur la tradition orale. « Il nous a paru évident d'utiliser toutes les données à notre disposition et de les diffuser le plus largement possible. Dans ce cadre-ci, nous essayons si possible de garder dix légendes, pour faciliter la lecture, et de l'illustrer. Il n'y pas vraiment de choix spécifique, nous essayons simplement de permettre aux élèves de comprendre l'image mais aussi de l'interpréter », explique James Tuera. Après Teahūpo'o, Taputapuātea, Rurutū et Tautira, les prochains livrets concerneront Maupiti (début février) et Māhina avec une possible réédition du livret de cette commune au mois de mars. ♦

Trois questions à James Tuera « La tradition orale est vivante »

Dans l'introduction, il y est écrit que Edwin Onee Tupu a voulu poursuivre les anciens récits, les continuer d'une certaine manière, est-ce dire que les légendes et les histoires ne sont pas figées, qu'elles continuent d'être inventées et racontées ?

Parfaitement, dans les recueils que les personnes sources nous transmettent, nous ne changeons rien. Plusieurs sources, ou l'auteur, fournissent des informations quasi identiques, ce qui suggère que l'information reste vraie et que la tradition orale est vivante et change avec le temps et les périodes données. Même si une minorité d'entre eux croit que tout est contingent, les gens préfèrent adopter n'importe quel sens plutôt que pas de sens du tout. Ensuite, tout est dans la façon de le regarder, de le percevoir comme vrai ou important. Il est donc primordial de distinguer les histoires, les légendes, eux-mêmes, et tout ce qui peut s'y ajouter et changer au fil du temps.

Il est aussi indiqué que plusieurs versions peuvent exister et précisé qu'elles sont respectées par l'auteur, il n'y a donc pas « une » vérité ?

Cette question de la croyance de la véracité des versions est à l'origine de toutes autres réflexions. Pour dire qu'il n'y a donc pas de vérité, je ne sais pas, mais il est certains que beaucoup s'appuient sur des récits anciens, la création est continue car il s'agit d'une parole mouvante par définition.

Pourquoi est-ce important de publier ce travail ?

Notre département des traditions orales est responsable des recueils, de la conservation, de l'étude et de la diffusion de tous ces documents et textes liés à la tradition orale et à la mémoire polynésiennes, qu'ils soient anciens ou récents. Notre équipe de la cellule des médias souhaite adresser et communiquer un maximum d'information aux enseignements du 1^{er} degré, du 2^e etc., car ces publications leur ont été adressées avant tout.

Assises de l'archéologie : quel avenir pour ce secteur ?

RENCONTRE AVEC ANATAUARII TAMARII, ARCHÉOLOGUE ET CHEF DE LA CELLULE PATRIMOINE CULTUREL DE LA DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE. TEXTE : LUCIE RABRÉAUD - PHOTO(S) : H. CARUE – FONDS DCP 2023, MARK EDDOWES – DCP

22

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES



'Ōfa'i honu est un rocher avec plusieurs pétroglyphes, notamment des tortues. Il a été classé en 1952 (©H. Carue – Fonds DCP 2023)

Les premières Assises de l'archéologie vont avoir lieu ce mois de janvier, les 16, 17 et 18. Objectif : définir la politique sectorielle de l'archéologie.

Qu'en est-il de l'archéologie en Polynésie française aujourd'hui ? Et demain ? C'est pour répondre à ces questions que se réuniront pendant trois jours, lors des Assises de l'archéologie, les professionnels de ce secteur : archéologues de la Direction de la culture et du patrimoine (DCP), des archéologues patentés chevronnés, le monde universitaire avec les enseignants-chercheurs, l'Institut de l'archéologie de la Nouvelle-Calédonie, les services de Polynésie française impliqués dans l'aménagement du territoire et les politiques. Il s'agit d'une première dans ce secteur et leurs conclusions serviront à déterminer la politique pour les années à venir. La vice-présidence, en charge de la Culture, et la Direction de la culture et du patrimoine ont fait le même constat : « En Polynésie française, nous sommes deux archéologues en poste à la Direction de la culture et du patrimoine, un troisième est

en CVD, il y a trois ou quatre archéologues patentés, pour un territoire aussi vaste que l'Europe. Nous ne sommes pas du tout en mesure d'assurer la préservation de notre patrimoine culturel comme il le faudrait, alerte Anatauarii Tamarii, archéologue et chef de la cellule patrimoine culturel de la DCP. Nous faisons du mieux que l'on peut avec les moyens dont on dispose. Mais il faut poser les questions sur le devenir du secteur et sur la volonté des politiques. Il est, plus que jamais, nécessaire de se poser et de discuter. »

Beaucoup reste à explorer

Aujourd'hui, chaque opération de fouille ou de recherche est supervisée par la DCP. C'est elle qui met en place, encadre et contrôle, sous la tutelle de la vice-présidence. « La DCP est une tour de contrôle qui va autoriser (ou non) l'ensemble des opérations archéologiques qui ont



Une mission de restauration des sites classés de Fare Roi et O'ava'ura à Huahine a été menée par l'archéologue Mark Eddowes pour la Direction de la culture et du patrimoine durant les mois de juin et juillet (©Mark Eddowes – DCP)



Une mission de restauration menée en 2021 dans la vallée de Opunohu par l'archéologue Mark Eddowes (©Mark Eddowes – DCP)

lieu sur le territoire. Tout archéologue qui souhaite travailler sur le territoire est obligé, aux yeux de la loi, d'obtenir une autorisation par arrêté nominatif, signé de la main de la vice-présidence. » Cette autorisation cadre la réalisation des opérations. Beaucoup de lieux restent à explorer, des archipels entiers, comme les Australes, n'ont pas encore fait l'objet de fouilles ou de recherches. « Certains sites sont bien connus mais en termes de couverture géographique, nous avons peu de données. Les Marquises sont très bien documentées mais on manque de données exhaustives sur Fatu Hiva et Tahuata. » Et le risque aujourd'hui est de perdre du patrimoine culturel avec l'urbanisation galopante et la montée des eaux. « Si on veut sauvegarder ce qui constitue notre patrimoine matériel culturel archéologique, il faut s'en donner les moyens. Cela passe par le cadre législatif mais également par du financement. »

Plusieurs thèmes organiseront les journées : la protection des sites culturels mā'ohi, l'archéologie préventive (qui permet d'agir avant un aménagement), la recherche et la coopération régionale, l'éthique et la formation professionnelle, la médiation culturelle et la vulgarisation des données et enfin, le financement de l'archéologie. « Aujourd'hui, il faut que la Polynésie, qui est compétente, s'empare du sujet et décide de comment elle souhaite développer l'archéologie et la faire rayonner à l'échelle du Pacifique. » ♦

PRATIQUE

Assises de l'archéologie

- Du 16 au 18 janvier
- Salle Tipanie
- Hôtel Intercontinental
- Punaauia

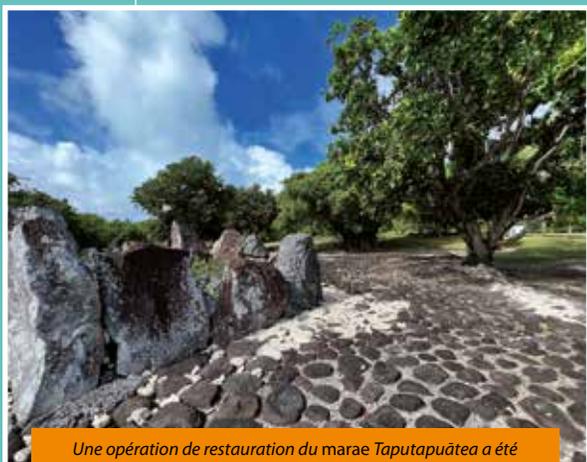
23

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

Révision du plan de gestion de Taputapuātea

RENCONTRE AVEC ANATAUARII TAMARII, ARCHÉOLOGUE ET CHEF DE LA CELLULE PATRIMOINE CULTUREL DE LA DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE. TEXTE : LUCIE RABRÉAUD - PHOTOS : ARCHIVES-MOOHONO NIVA-DCP

Depuis septembre 2023, une équipe d'experts travaille sur la révision du plan de gestion de Taputapuātea. Ce document donne les grands axes pour conserver et préserver l'authenticité et l'intégrité du bien, classé au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2017.



Une opération de restauration du marae Taputapuātea a été menée du 24 avril au 20 mai derniers, par Moohono Niva. Plusieurs structures, qui composent l'ensemble classé au patrimoine mondial de l'Unesco, ont été remises en état.

Photos : ©Archives-Moohono Niva-DCP

mêmes que celles d'hier ou de demain. » Depuis le mois de septembre 2023, une équipe composée d'experts de la Direction de l'environnement, la Direction de la culture et du patrimoine et de l'Office français de la biodiversité, chapeauté par un cabinet d'étude, travaille sur cette révision dont les conclusions sont attendues pour le mois de mars. Elles seront ensuite présentées à l'Unesco qui contrôle les biens classés tous les cinq ans environ.

Nouveaux aménagements en vue

Cette révision donnera également « les axes de principe » et sera un premier support à partir duquel établir le nouveau plan de gestion pour les années 2025-2030. « De par sa nature, un plan de gestion doit être critiqué et doit évoluer. Rien n'est gravé dans le marbre. » Du côté du site de Raiatea, son classement a bel et bien provoqué un engouement « soudain et pérenne » avec une augmentation des visites touristiques. « Avant 2017, très peu de tours opérateurs proposaient la visite du marae dans leur package, aujourd'hui aucun ne l'oublie. Le nombre de touristes a considérablement évolué même si le Covid a interrompu les visites un certain temps », précise Anatauarii Tamarii. Les recherches ont également continué avec plusieurs campagnes de fouilles et des missions de restauration. « Nous sommes en train d'établir la chronologie d'occupation du site. Cela faisait partie des recommandations de l'Unesco et ce programme est mené depuis 2019. Nous avons des premiers résultats intéressants qu'on va publier dans un document de synthèse sur Taputapuātea. » Enfin, le gouvernement souhaite également dynamiser le comité de gestion avec sa refonte. Plus question de laisser quoique ce soit en stand-by. De grands aménagements doivent être faits, dans le respect de la préservation du site classé et des marchés seront lancés bientôt. ♦

Classé au patrimoine mondial de l'Unesco en 2017, le paysage culturel, terrestre et marin de Taputapuātea est administré par un « plan de gestion ». Celui-ci couvrait les années 2017 à 2022 et est désormais entré en révision depuis septembre dernier. « Un plan de gestion regroupe de multiples données qui doivent permettre la gestion d'un bien classé. Il contient les objectifs stratégiques qui vont se décliner en opérations sur le terrain. Il doit répondre à plusieurs besoins : conserver et préserver l'authenticité et l'intégrité du bien ; inclure la population locale et l'ensemble des acteurs socio-économiques dans sa gestion ; il propose un budget avec un calendrier établi pour les diverses opérations. Un plan de gestion permet aussi d'identifier les menaces qui pèsent sur le bien et les actions pour limiter l'impact de ces menaces », résume Anatauarii Tamarii, archéologue et chef de la cellule patrimoine culturel de la Direction de la culture et du patrimoine. Ce document est appelé à évoluer dans le temps, d'une part pour faire le bilan des actions entreprises, connaître ce qui a fonctionné ou non et enfin s'actualiser. « Il est adopté pour une certaine période. Les menaces d'aujourd'hui ne sont pas les

Promouvoir l'authenticité avec Fenua Original

RENCONTRE AVEC VANESSA CUNEO, RESPONSABLE DU PÔLE DÉVELOPPEMENT, ANIMATION ET CONTRÔLE, EN CHARGE DE LA COMMUNICATION AU SERVICE DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL. TEXTE : LUCIE RABRÉAUD - PHOTOS : SERVICE DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL

Cette nouvelle marque va être déployée par le Service de l'artisanat traditionnel au cours de cette année. Elle permettra au public de reconnaître d'un seul coup d'œil les produits polynésiens authentiques.

Difficile parfois de s'y retrouver dans tous les produits et œuvres proposés sur les salons, expositions ou centres artisanaux... Afin de repérer d'un seul coup d'œil l'authenticité des matières et des savoir-faire, le Service de l'artisanat traditionnel - Te Pū 'ohipa rima 'Ī lance la marque Fenua Original. « L'objectif est de promouvoir l'artisanat polynésien et de valoriser le savoir-faire des artisans polynésiens, en signalant l'authenticité des matières et savoir-faire ainsi que l'identité culturelle des créations. » Plusieurs conditions sont donc requises pour bénéficier de l'apposition de ce label sur ses créations : être titulaire de la carte d'artisan traditionnel Rima 'Ī mā'ohi ou de la carte expert 'lhi rima 'Ī mā'ohi ou encore être membre d'une association, d'un comité ou d'une fédération dont le ou la président(e) est titulaire d'une de ces deux cartes d'artisan traditionnel. Le service espère ainsi encourager davantage d'artisans à se référencer pour continuer à professionnaliser le secteur. Dès la mi-janvier, des courriels seront envoyés aux artisans et des réunions d'information organisées pour lancer les adhésions à la marque. Un kit leur sera remis avec des étiquettes autocollantes, des étiquettes à accrocher, des emballages en papier de soie, des sachets en matières recyclées... Le tout harmonisé aux couleurs et avec le logo de la marque.

Tout type d'artisanat peut être estampillé de la marque : fabricant de tapa, de more, sculpteur, graveur, préparateur ou fabricant de matières premières, costumier, décorateur, bijoutier, fabricant d'instruments de musique, peintre, couturier, vannier... Plusieurs conditions sont à respecter comme exercer son activité en Polynésie française, utiliser des matières premières polynésiennes ou les accessoires importés autorisés (se référer à la loi du Pays relative au statut de l'artisan traditionnel), ne pas utiliser d'espèces protégées, s'appuyer sur des

motifs et des savoir-faire traditionnels, s'engager dans une relation transparente avec ses clients et assurer un service après-vente de qualité, entreprendre une démarche écoresponsable et éviter les produits chimiques de synthèse (quand cela est possible), s'engager dans des actions de sensibilisation et de formation de la jeunesse et être à jour de ses cotisations sociales et fiscales. Pour avoir accès au label, il faut envoyer une demande d'attribution au Service de l'artisanat traditionnel et la renouveler à chaque échéance de la carte d'agrément. Une fois le label obtenu, l'artisan peut l'utiliser comme il le souhaite pour ses produits et sa communication. ♦



Une marque, des symboles

« Le signe de la marque est constitué du nom "Fenua original" et d'un élément graphique carré qui intègre des motifs. Inspiré des univers culturels polynésiens, le carré évoque par sa forme le tifaifai traditionnel. Les motifs font référence aux univers de la sculpture et la gravure. L'élément végétal représente des feuilles de 'uru, et rappelle le lien entre les éléments naturels et la création artisanale polynésienne, du tapa à la fibre. Il représente la création artisanale par sa forme et ses symboles. La Polynésie française est titulaire de l'ensemble des droits d'auteur sur ce logotype. »

Toute la carte ethno archéologique de la Polynésie en un clic

26

RENCONTRE AVEC VINCENT MAROLLEAU, ARCHÉOLOGUE AU SEIN DE LA DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE DE POLYNÉSIE FRANÇAISE. TEXTE : PAULINE STASI - PHOTOS : PAULINE STASI ET DCP



Vincent Marolleau, archéologue au sein de la Direction de la Culture et du Patrimoine de Polynésie française.

Fiche papier site archéologique, détail 2 - DCP 2023

La Direction de la Culture et du Patrimoine s'est lancée depuis près d'un an dans un vaste chantier informatique : centraliser dans un nouveau et même logiciel toute la carte ethnologique et archéologique de la Polynésie française. Toutes ces données rassemblées et mises à jour devraient être opérationnelles au premier trimestre 2024.

Si Vincent Marolleau manie d'ordinaire avec minutie et délicatesse la truelle ou le pinceau lorsqu'il est sur un chantier de fouille, il est aussi à l'aise avec la souris d'un ordinateur pour un autre type de chantier, informatique celui-là ! Archéologue à la Direction de la Culture et du Patrimoine de Polynésie française, il s'occupe de la mise en place du nouveau logiciel qui permet de répertorier et de rassembler sur une même plateforme la carte ethnologique et archéologique de toute la Polynésie française. « On travaille depuis 20 ans sur une carte archéologique qui fonctionne avec un vieux logiciel FileMaker. Ce logiciel avait été mis en place au tout début des années 2000 lors de la numérisation des archives du Pays et la création du service de la DCP. C'est l'archéologue Henri Marchesi à l'époque qui avait été missionné pour organiser cela (...). Dans cette carte, les données archéologiques et ethnologiques ne sont pas répertoriées ensemble, mais elles sont séparées en deux fichiers distincts. C'est

comme cela que l'on procédait à l'époque. On dispose de 5 694 fiches archéologiques et de plusieurs milliers en ethnographie. Mais ce logiciel est devenu obsolète », explique Vincent Marolleau.

Réaliser une double recherche

Ainsi jusqu'à maintenant, pour répondre à une demande d'information, sur un permis de construire par exemple, les archéologues de la DCP doivent réaliser une double recherche pour connaître la nature d'un lieu répertorié, s'il s'agit d'un site ethnologique ou d'un ancien marae, d'un tahuva ou encore d'un fare taupé'e... Pour cela, ils doivent, d'une part, vérifier le logiciel qui répertorie les données archéologiques et d'autre part, ils doivent également se renseigner auprès du fichier ethnographique. « Par ailleurs, il faut cliquer sur chaque île, puis sur chaque dossier, sur chaque fiche... au total, il faut parfois cliquer 20 fois pour arriver à l'élément souhaité ».



Carte archéologique vallée Aiurua (moyenne et fond vallée) - Tautira



Carte archéologique vallée Ai urua (littoral) - Tautira



Localisation structures HW1-ligne

Une perte de temps, sans compter que les données n'ont pas été forcément, au fil de toutes ces années, inventoriées de façons identiques. Par ailleurs, les informations sur les propriétaires où se trouvent certains sites, ont pu évoluer, tout comme les spécificités de chacun de ces lieux, qui ont pu également changer au fil du temps... « Le flamboyant ou les bougainvilliers ont pu être coupés », relève avec justesse l'archéologue.

Un outil de gestion du patrimoine

Mais surtout en deux décennies, les logiciels informatiques sont devenus beaucoup plus performants, aboutis et pratiques. La Direction de la Culture et du Patrimoine a donc décidé de se lancer en mars 2023 dans ce vaste chantier de refonte de cet outil de gestion du patrimoine en incorporant sur un seul et même logiciel toutes les données ethnographiques et archéologiques. Pour ce faire, le choix de la DCP s'est orienté vers un logiciel libre GIS et s'est attelé à la tâche pendant un an. Car outre le transfert de chaque fiche dans le nouveau logiciel, elle a profité de ce passage pour mettre à jour et vérifier toutes les informations insérées dans chaque fiche. Pour la secondariser dans cette mission, la Direction s'est notamment adjoint l'expertise d'une géomaticienne chargée de travailler au codage de la base de données.

Ensuite, un formulaire standard d'enregistrement téléchargeable a été créé pour permettre aux archéologues sur le terrain de remplir en temps réel directement en ligne via leur smartphone toutes les données concernant leurs travaux de fouilles. A savoir la nature du lieu prospecté, s'il s'agit d'un site archéologique ou ethnologique, ethno-archéologique ou encore historique. Ensuite, les archéologues collectent dans ce formulaire les données concernant la date de prospection, la localisation avec des précisions sur la longitude, la latitude, le relief géographique... ainsi que les descriptions, photos, et d'éventuelles vidéos des structures et sites.



Nouvelle base - Onglet Structure archéologiques

Un « google » earth local

Une fois toutes ces données insérées dans le logiciel pour chaque fiche, l'outil de gestion du patrimoine se révèle alors beaucoup plus pertinent, précis et complet. Concrètement, une fois la création de son compte sur le logiciel, l'archéologue peut alors surfer sur la carte ethno-archéologique de toute la Polynésie et zoomer sur le site d'une pierre à cupules aux Marquises, sur un marae à Maeva à Huahine en passant par une fouille d'ossements non loin de Taputapuātea à Raiatea, trouvant à chaque fois des informations complètes sur chacun des sites... Toute la Polynésie ethno-archéologique à portée de clics ! ♦

27

Artisanat traditionnel : des aides pour développer le secteur

RENCONTRE AVEC VANESSA CUNEO, RESPONSABLE DU PÔLE DÉVELOPPEMENT, ANIMATION ET CONTRÔLE, EN CHARGE DE LA COMMUNICATION AU SERVICE DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL.
TEXTE : LUCIE RABRÉAUD - PHOTO : TFTN

Lancement ou développement de son activité, organisation d'un événement... Le Service de l'artisanat traditionnel – Te Pū 'ohipa rima Ī propose des aides aux artisans, aux entreprises et aux associations pour s'équiper, acheter des matières premières, se former ou mener des projets. Les dossiers peuvent être déposés dès maintenant, et jusqu'au 8 février pour ceux qui nécessitent un passage en commission.

Plusieurs aides sont accessibles pour lancer ou développer son activité d'artisanat. La création d'un programme d'aides au développement du secteur en février 2022 a permis au Service de l'artisanat traditionnel - Te Pū 'ohipa rima Ī d'élaborer plusieurs dispositifs correspondants aux différents statuts des artisans. Il suffit de se recenser auprès du service pour accéder à ces programmes pour les patentés, ou bien de présenter un projet qui contribue à mettre en valeur l'artisanat traditionnel.

Des montants variables pour les patentés selon la carte d'agrément

Les titulaires de la carte d'artisan traditionnel *Rima Ī mā'ohi* ont accès à des formations techniques et générales (la subvention est de 50 000 à 150 000 Fcfp, versée directement au formateur), des aides pour s'équiper et acheter des matières premières (de 50 000 Fcfp à 1,5 million de Fcfp) et sont prioritaires pour participer aux événements organisés ou subventionnés par le Service de l'artisanat traditionnel selon la thématique. Cette aide est cumulable avec le DAAT (Développement d'activité d'artisanat traditionnel) en cas de création ou de reprise d'une activité.

Les titulaires de la carte d'artisan expert *Ihi rima Ī mā'ohi*, qui exercent depuis au moins cinq ans, peuvent obtenir jusqu'à 200 000 Fcfp pour des formations (versés directement au formateur) et jusqu'à 2 millions de Fcfp pour s'équiper ou acheter des matières premières. Eux-mêmes ont accès à une rémunération en tant que formateur. Leurs frais de déplacement et de fret (aller uniquement) pour des événements dans les îles et hors Polynésie sont pris en charge jusqu'à un certain montant (140 000 Fcfp pour le billet d'avion et 50 % du fret aérien ou l'intégrité du

fret maritime pour les îles). Ils ont également un accès privilégié aux événements du service et sont éligibles au dispositif du 1 % artistique. Pour les titulaires de la carte d'artisan traditionnel *Rima Ī mā'ohi* et ceux de la carte d'artisan expert *Ihi rima Ī mā'ohi*, cette aide peut être renouvelée chaque année sous condition que le bénéficiaire maintienne son activité pendant au moins deux ans.

Ces aides à l'équipement ne sont pas cumulables avec celles proposées par la DGAE.

Pour le lancement, la reprise ou le développement d'activité

Des aides ont été mises en place spécialement pour les artisans qui lancent ou reprennent une activité. L'aide à la création ou reprise d'activité d'artisanat traditionnel (DAAT) propose une indemnité mensuelle de 50 000 Fcfp par mois pendant une année.

Cette aide n'est pas cumulable avec l'ICRA, qui est proposée par le SEFI.

Soutenir les structures, mais aussi les projets

Enfin, les associations, comités, fédérations souhaitant développer des projets valorisant l'artisanat traditionnel, peuvent également être soutenus pour leur programme de l'année ou pour des événements ponctuels. Ces subventions prennent en charge tout ou partie du programme que ce soit pour l'événement lui-même ou les frais de déplacement, jusqu'à 40 % du montant global du projet. Elles sont attribuées « dans la limite des budgets disponibles » et renouvelables chaque année. Une convention est signée entre le Service et les bénéficiaires, qui doivent mettre en œuvre leur projet dans l'année où la subvention leur est attribuée.



Autre possibilité, un soutien attribué dans une logique de projet, quelle que soit la structure qui le porte. Un salon hors Polynésie ? L'édition d'un ouvrage ou un défilé mettant à l'honneur la création artisanale, désormais ces projets peuvent également être soutenus par le Service.

Objectif : la professionnalisation du secteur

Tout ce programme d'aides aux artisans, qui a pu être mis en œuvre tout au long de l'année 2023, vise à « contribuer au développement et à la professionnalisation du secteur de l'artisanat traditionnel en soutenant financièrement les artisans traditionnels de Polynésie française et les entreprises des métiers de l'artisanat traditionnel qui possèdent un potentiel culturel ; et soutenir la production et la diffusion des métiers de l'artisanat traditionnel de Polynésie française, en facilitant la création de nouveaux marchés et l'expansion des marchés existants ». ♦

PRATIQUE

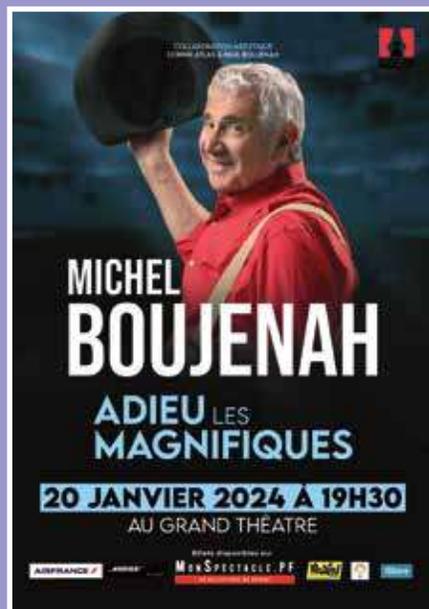
- Les détails des conditions sont à retrouver sur le site du Service de l'artisanat traditionnel - Te Pū 'ohipa rima Ī (www.service-public.pf/art/) où il est possible de télécharger le dossier pour chaque dispositif. Il faut ensuite renvoyer ce dossier par courrier ou par e-mail (secretariat.artisanat@administration.gov.pf).
- Les dossiers sont à remplir dès maintenant et à déposer jusqu'au 8 février pour ceux qui nécessiteront un passage en Commission consultative de l'artisanat traditionnel (aides supérieures au million) courant mars. Une deuxième commission consultative doit se réunir en août avec un dépôt des dossiers début mars. Pour les aides inférieures au million, les dossiers peuvent être déposés jusqu'au 31 août 2024.

Programme du mois de janvier 2024

30

LE PROGRAMME EST SUSCEPTIBLE DE SUBIR DES MODIFICATIONS.

ÉVÉNEMENTS



Michel Boujenah : Adieu les Magnifiques

RIDEAU ROUGE TAHITI

- Samedi 20 janvier à 19h30
- Billets à partir de 5 500 Fcfp disponibles sur www.rideaurogetahiti.com
- Spectacle conseillé à partir de 12 ans
- Au Grand Théâtre

Projection : « Tahiti Awakens »

LH PRODUCTION

- Le 23 janvier de 19h30 à 22h00
- Tarif unique : 1 500 Fcfp
- Billets disponibles à la boutique JBS
- Grand Théâtre



7^e Nuit de la Lecture – Autour du thème du corps

TFTN

- Samedi 20 janvier, de 16h00 à 20h00
- De nombreuses activités. Il y en a pour tous les goûts.
- Entrée libre
- Renseignements au 40 544 544 / Page Facebook : Médiathèque de la Maison de la Culture www.maisondelaculture.pf
- Médiathèque et espaces de la Maison de la Culture

CONCERTS

Concert proposé par Felix Vilchez

BALLENA PROD

- Vendredi 20 janvier
- Entrée payante
- Petit Théâtre



Spectacle – concert : "Sébastian Costic"

ASSOCIATION TAHITI DESIGNER

- Samedi 27 janvier, à partir de 17h00
- Tarifs : de 4 500 à 6 500 Fcfp
- Billetterie : en ligne sur moana-events.com
- Petit Théâtre

EXPOSITION

Les Masques des Habitants du Détroit de TORRÈS

MTI/CONSULAT D'AUSTRALIE

- Jusqu'au 16 janvier
- Entrée Libre
- Musée de Tahiti et des îles



THÉÂTRE

"Une heure de Philosophie"

RIDEAU ROUGE TAHITI

- 3 représentations :
Samedi 27 janvier à 15h00 et 17h00
Dimanche 28 janvier à 15h30
- Durée : 1h05
- A partir de 12 ans
- Billets 16 ans et plus : 3 900 Fcfp
- Billets -16 ans : 3 500 Fcfp
- Billets en ligne sur www.rideaurogetahiti.com et dans vos magasins Bose et IStore
- Petit théâtre



31

Décès de JOHN MAIRAI, passeur d'histoires

A l'heure où nous mettons sous presse, nous apprenions le décès de John Tapu Mairai, âgé de 78 ans. John Mairai est un des grands noms de la culture polynésienne et du spectacle vivant. Il a œuvré, sans relâche durant près de 50 ans, pour le rayonnement de cette culture et de son patrimoine dans le grand Pacifique, et au-delà.



John Tapu Mairai était professeur de cours de *ōrero*, de culture et civilisation océanienne, de *fa'ati'a parau* (storytelling) et de cours de *teata ora* au Conservatoire artistique de la Polynésie française – *Te Fare 'Upa Rau*. Il y a enseigné les éléments fondamentaux du patrimoine culturel polynésien aux élèves - enfants, adolescents et adultes - du *Te Fare 'Upa Rau*, et également aux étudiants de haut-niveau présentant, dans les cursus d'étude, le diplôme d'études traditionnelles. Amoureux de la scène, John Mairai est connu en tant que créateur, acteur et directeur de la compagnie Le théâtre de l'Aube - *Teata Maruaa*. Il est également reconnu par ses pairs comme l'un des grands fondateurs et animateurs du théâtre en langue tahitienne, le combat de toute sa vie qu'il a mené notamment aux côtés de Henri Hiro.

Il a toujours considéré que la culture polynésienne pouvait et devait vivre sur scène, et que les jeunes générations devaient se l'approprier pour porter et transmettre le flambeau de la culture.

La pièce *Te manu tane*, notamment (1992), a mis en valeur outre ses connaissances des subtilités du *reo tahiti*, son profond sens de l'humour et cette manière, inégalable, d'évoquer les situations de la vie polynésienne avec un recul et une lucidité impressionnants.

Acteur (cinéma) et comédien (théâtre), il a réalisé de magnifiques spectacles en tant que metteur en scène, tentant à chaque fois qu'il le pouvait de créer des passerelles inédites, originales et inattendues entre les cultures. Le Conservatoire artistique lui doit la mise en scène d'un incroyable spectacle, *Tamau* (2015), où l'orchestre symphonique du Conservatoire artistique et l'orchestre traditionnel de l'établissement interprètent

le célèbre Bolero de Ravel, dansé par les élèves de haut niveau de *Te Fare 'Upa Rau*, lors d'une rencontre culturelle avec des élèves des écoles de danse classique du *fenua*. Il en fut de même lors du gala de fin d'année du Conservatoire, place To'atā, où John Mairai créa un spectacle, *Tu Makinokino* (2019), illustrant de manière magistrale, avec 800 élèves, la destinée du premier de la lignée royale des Pomare.

John Tapu Mairai est également connu et reconnu comme un des meilleurs auteurs en *reo tahiti* au *Heiva i Tahiti*, dont il a été six fois lauréat pour l'écriture magistrale de spectacles qui sont autant de créations originales. Membre de l'Académie tahitienne, le *Fare Vāna'a*, depuis 2021, John Mairai s'est vu décerner plusieurs titres : la médaille de chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres au titre de la promotion du 14 juillet 2019, la médaille de chevalier de l'Ordre de Tahiti Nui et des Arts et des lettres et la médaille d'honneur de l'engagement ultra-marin par le gouvernement français par un arrêté du 4 juillet 2023.

L'académicien avait tenu à partager cette deuxième médaille avec le Conservatoire artistique à savoir sa collaboration avec le corps enseignant des arts traditionnels et des arts classiques en rappelant «*qu'il avait toujours considéré que sa maohitude était enrichie par la connaissance de la diversité culturelle qui nous entoure* ». On retient notamment ses collaborations fructueuses avec le corps enseignant de la Musique classique (Violoncelle pour *Fare 'Upa rau ; Tamau-Boléro* de Ravel, *Tu Makinokino* (mélodie de la finale *Te feia haere na te pahi* avec le Grand orchestre) et sa dernière *Rauti fenua*, chant d'accueil propre au *Te Fare 'Upa Rau*, réalisée avec l'ensemble du corps des enseignants des arts traditionnels.

Sa dernière performance avait été saluée par plus de 1000 spectateurs durant la célébration du *Tau 'auhune* par les élèves et enseignants du Conservatoire artistique au Musée de Tahiti et des îles le 19 novembre. Ses élèves des classes de *ōrero*, de *Teata Ora* et de *Storytelling* avait notamment fait preuve d'une belle maîtrise dans l'Art oratoire afin de rappeler l'importance du lien entre l'Homme et la Nature. ♦

L'artisanat à l'honneur



Festival des savoir-faire du Pacifique – Firi ā Tau

La 1^{re} édition du Festival des savoir-faire du Pacifique Firi ā Tau a tenu toutes ses promesses en valorisant à la fois les pratiques ancestrales et les savoir-faire d'exception, mais aussi la création contemporaine dans sa dimension océanienne et les échanges. Dix artisans originaires d'Aotearoa, Hawaï'i, Fidji, Wallis-et-Futuna ainsi que de l'ensemble des archipels de la Polynésie française ont fait ce voyage. Ils s'ajoutent à plus d'une trentaine d'exposants sélectionnée par ailleurs.

©ART





Te Noera a te Rima'ī pour finir l'année

Du 7 au 24 décembre, les visiteurs du salon Te Noera a te Rima'ī ont pu découvrir les créations de 69 artisans venus des cinq archipels de la Polynésie française. Le salon, présenté cette année sur le thème *Te turu to'oto'o nō te Papa Noera*, la canne du Père Noël, a permis à chacun de trouver des cadeaux d'exception made in fenua. Le programme des journées était ponctué de démonstrations, concours, ateliers, mais aussi d'animations, de danses, de musique et de dégustations culinaires.

©ART



L'artisanat d'art célèbre Noël

Le salon de Noël de l'association d'artisanat d'art est un évènement qui fait partie des rendez-vous très attendus du secteur, et il est devenu au fil du temps un point de repère pour les visiteurs amateurs et passionnés d'artisanat d'art. Cette année, une cinquantaine d'artisans a répondu présent autour de la présidente et créatrice de l'association Fauura Bouteau, figure incontestable de l'artisanat d'art polynésien. Elle a contribué à moderniser les créations et l'image des artisans traditionnels polynésiens par une exigence sans faille dans les finitions, le soin du détail et le sens de l'originalité et de la beauté.

©ART



ENSEMBLE CONTINUONS !

DE PRÉSERVER NOTRE FENUA



UN SYSTÈME COMPLET POUR PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT



ORDURES MÉNAGÈRES



RECYCLABLES



VERRE



PILES



BATTERIES



AMPOULES



HUILES DE MOTEUR



MÉDICAMENTS



FUSÉES DE DÉTRESSE



DEEE ÉLECTRONIQUE

et pour connaître les lieux de dépôts gratuits de vos déchets électroniques, RDV sur fenuama.pf



FENUA MA

BP 9636 - 98716 PIRAE - TAHITI - POLYNÉSIE FRANÇAISE
TÉL : 40 54 34 50 - FAX : 40 54 34 51 - www.fenuama.pf - accueil@fenuama.pf

UN CADEAU de Noël ORIGINAL

LA NOUVELLE ÉDITION 2023 / 2024



JUSQU'À
50%
DE REMISE
SUR VOS SORTIES

+ de 230
offres !



Frenchbee
A NEW WAY OF FLYING



imagine
l'agence
centre acheter louer gérer



La Plancha

 [passeport_gourmand_polynesie](https://www.instagram.com/passeport_gourmand_polynesie)

 [Le Passeport Gourmand Polynésie](https://www.facebook.com/Le.Passeport.Gourmand.Polynesie)

www.passeportgourmand.pf - 87 33 66 00